

# 1987-2017 : 30 ans Erasmus

## Mobilité Erasmus en Suisse

### Statistique 1992-2015

Février 2017

Informations sur Erasmus et la Suisse: une histoire mouvementée .....	2
Nombres de mobilité étudiante SMS depuis 1992/1993 .....	3
Nombres de mobilité étudiante SMT depuis 2011/2012 .....	4
Nombres de mobilité du personnel STA depuis 1997/1998 .....	5
Nombres de mobilité du personnel STT depuis 2011/2012 .....	6

**Movetia**

Dornacherstrasse 28A

Case Postale

4501 Soleure

+41 32 462 00 50

info@movetia.ch

## Erasmus et la Suisse: une histoire mouvementée

Erasmus, le programme européen de mobilité destiné à l'enseignement de niveau tertiaire<sup>1</sup>, a été créé en 1987. Erasmus est l'acronyme de 'European community action scheme for the mobility of university students' et s'adressait initialement exclusivement aux étudiants. À l'heure actuelle, 30 ans après, ce programme qui rencontre un franc succès en Europe, se destine également au corps professoral ainsi qu'à tout collaborateur administratif ou technique travaillant au sein d'établissements d'enseignement supérieur. Il permet de réaliser des activités diverses et variées (pour les détails, voir ci-dessous). A cet égard, la réussite européenne est un vecteur essentiel de l'internationalisation des établissements du degré tertiaire et elle consolide la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur européens.

Depuis 2014, le nouveau programme Erasmus+ englobe les deux anciens programmes Éducation et formation tout au long de la vie et Jeunesse en Action. Le programme Erasmus+, tout comme la solution transitoire suisse pour Erasmus+, ne se destine pas uniquement à l'enseignement tertiaire, il offre également des possibilités d'échanges aux niveaux de [l'enseignement primaire et secondaire](#), de la [formation professionnelle](#), de la [formation pour adultes](#) ainsi que dans le cadre d'[organisations extra-scolaires](#). Les pays participant au programme Erasmus+ sont les états membres de l'UE, tous les états membres de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège) et les candidats à l'adhésion à l'UE, Turquie et ex-République yougoslave de Macédoine (FYROM) – mais pas la Suisse. Contrairement au programme de recherche européen Horizon 2020, la Suisse n'est aujourd'hui pas associée au programme de formation Erasmus+.

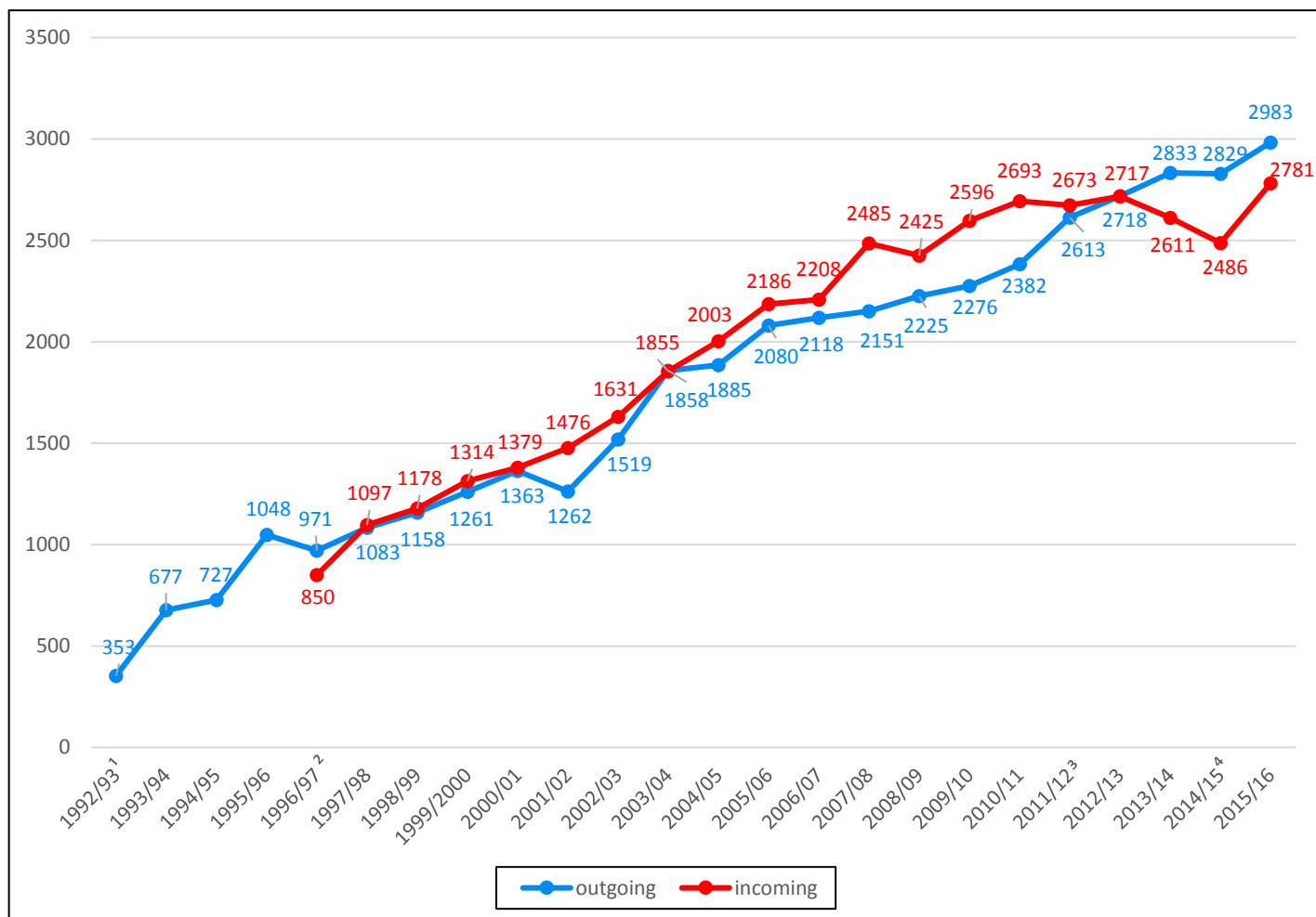
C'est en 1992-1993 que la Suisse rejoint les pays engagés dans Erasmus. Cependant, en 1992, après le rejet de l'adhésion à l'EEE, l'accord entre la Suisse et la Communauté européenne n'est plus renouvelé. Dès 1996-1997, la participation de la Suisse prend donc une forme indirecte; ce n'est qu'en 2011, après la ratification d'un accord bilatéral avec l'UE, que la Suisse retrouve son statut de partenaire à part entière d'Éducation et formation tout au long de la vie LLP, programme qui a existé entre 2007 et 2013 et auquel appartenait Erasmus. Cependant, en 2014, les résultats de l'initiative sur l'immigration de masse font échouer toute tentative d'accord sur la participation de la Suisse à la nouvelle génération de programme Erasmus+ 2014-2020. Depuis, les négociations sont suspendues. Pour assurer la continuité de la mobilité avec les pays participant à Erasmus+, le Conseil fédéral a décidé de financer et de mettre en œuvre une solution transitoire qui se nomme **Swiss-European Mobility Programme (SEMP)** et qui se base principalement sur les règles du programme européen. La solution transitoire soutient la mobilité vers les pays participant au programme (outgoing), mais aussi la mobilité vers la Suisse (incoming), parce que les personnes en provenance d'un pays européen venant effectuer un séjour de mobilité en Suisse ne peuvent plus être financées par les fonds de l'UE, comme c'était le cas pendant la participation directe de la Suisse au programme. La réciprocité est pourtant nécessaire pour que les échanges perdurent. L'agence movetia a été mandatée pour la mise en œuvre de la solution transitoire pour Erasmus+ en Suisse dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Dès 2011, le programme Erasmus inclut non seulement la mobilité étudiante à des fins d'études (Student Mobility for Studies SMS), mais aussi les stages pour étudiants (Student Mobility for Traineeships SMT). Alors qu'étudier un ou deux semestres à l'étranger auprès d'une haute école partenaire représente le cas classique d'une mobilité, le stage permet aux étudiants de toutes les disciplines académiques d'acquérir une première expérience de travail à l'étranger. La mobilité du personnel comprend également deux sous-types : la mobilité à des fins d'enseignement (STaff mobility for teaching Assignments STA) qui permet au corps professoral de donner un enseignement à l'étranger auprès d'une haute école partenaire et la mobilité à des fins de formation (STaff mobility for Trainings STT) qui donne la possibilité aux collaborateurs employés auprès d'une institution tertiaire de suivre une formation continue à l'étranger.

---

<sup>1</sup> Le programme Erasmus s'adresse aux niveaux tertiaires A et B. Au fil du texte, l'appellation « haute école » (tertiaire A) concerne également les écoles supérieures (tertiaire B).

## Nombres de mobilité étudiante SMS depuis 1992/1993



### Informations complémentaires

- L'abréviation SMS désigne la mobilité des étudiant-e-s à des fins d'études (Student Mobility for Studies). Depuis 2011, les étudiants peuvent également faire un stage dans l'un des [pays membres du programme Erasmus+](#) (SMT, Student Mobility for Traineeships, voir mobilité étudiante à des fins de stage, p.4).
- Sont éligibles au programme, les étudiants immatriculés auprès d'un établissement d'enseignement tertiaire suisse désirant effectuer une mobilité dans l'un des [pays membres du programme Erasmus+](#).
- Les mobilités incoming sont aussi financées dans le cadre de la solution transitoire pour Erasmus+. Elles se réfèrent aux étudiants en provenance des [pays membres du programme Erasmus+](#) effectuant un séjour de mobilité auprès d'une haute école suisse.
- La durée minimale éligible pour une mobilité étudiante à des fins d'études est de 3 mois. Il est possible de partir jusqu'à 12 mois au total par cycle d'études (Bachelor, Master, Doctorat).

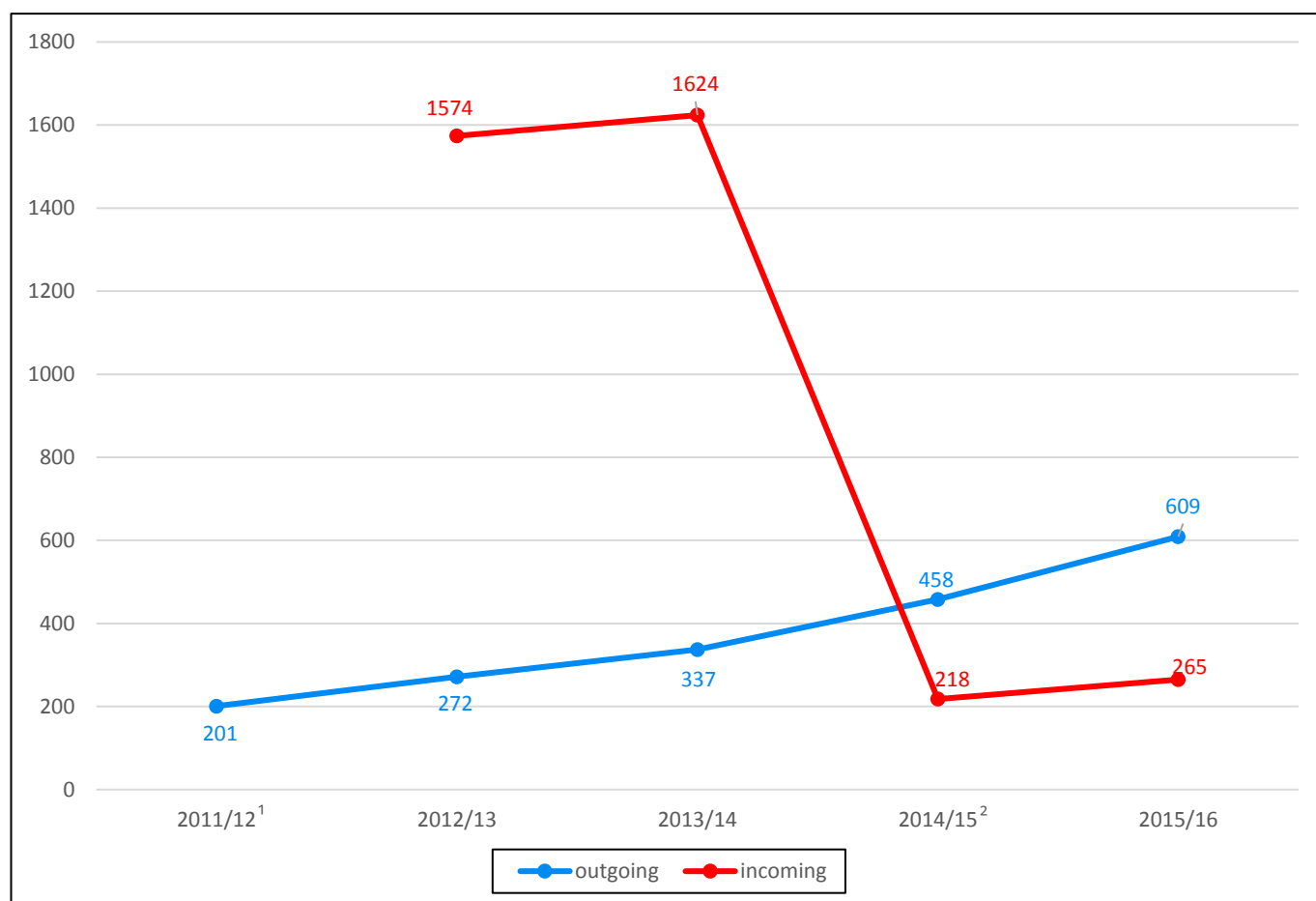
<sup>1</sup> Participation directe de la Suisse au programme Erasmus

<sup>2</sup> Participation indirecte

<sup>3</sup> Participation directe de la Suisse au programme LLP

<sup>4</sup> Solution transitoire pour Erasmus+

## Nombres de mobilité étudiante SMT depuis 2011/2012



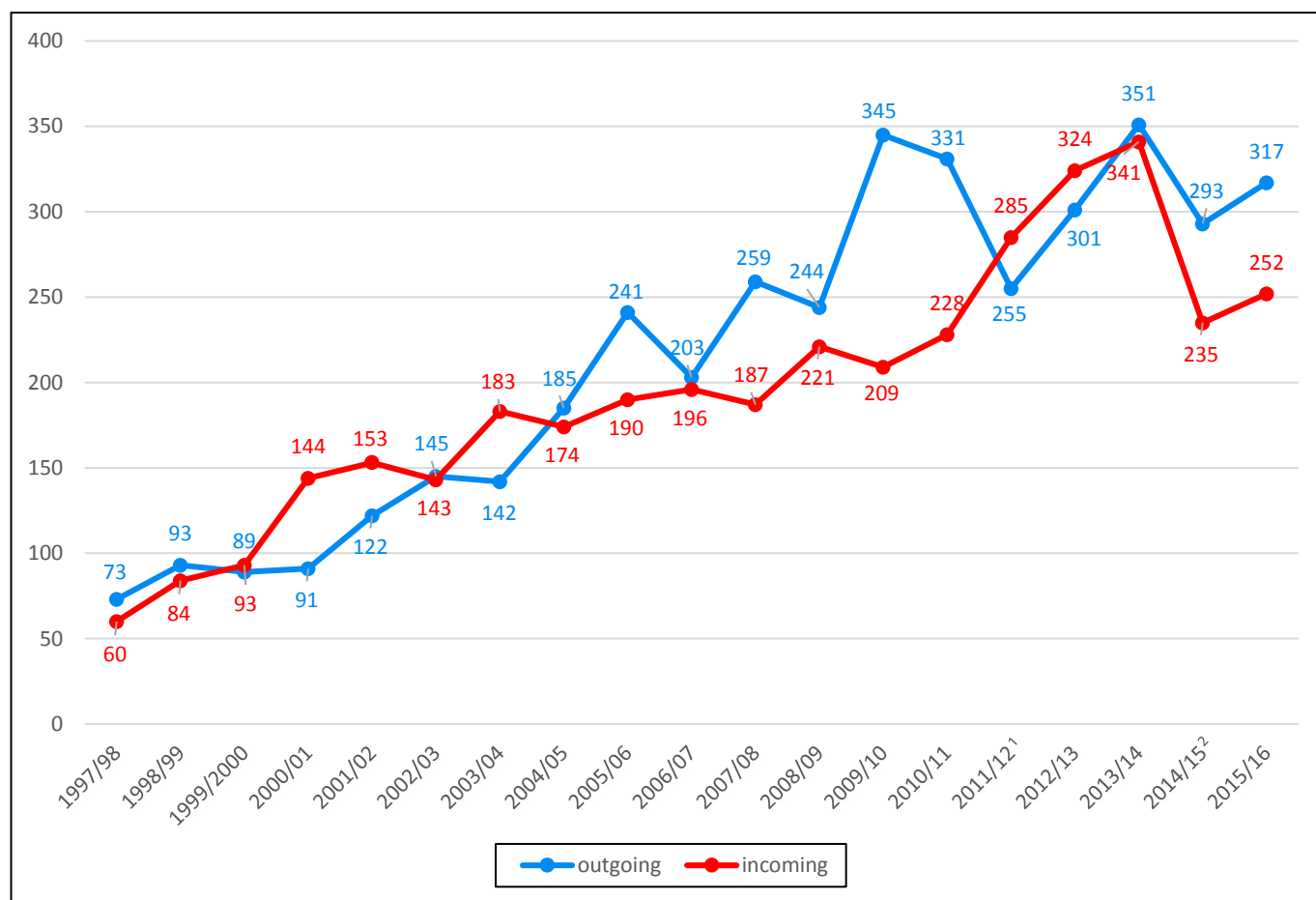
### Informations complémentaires

- L'abréviation SMT désigne mobilité étudiante à des fins de stage (Student Mobility for Traineeships).
- Sont éligibles au programme, les étudiants immatriculés auprès d'un établissement d'enseignement tertiaire suisse désirant effectuer un stage dans l'un des [pays membres du programme Erasmus+](#).
- Les stages peuvent être réalisés dans un établissement d'enseignement supérieur ou dans une entreprise.
- Les mobilités incoming sont aussi financées dans le cadre de la solution transitoire pour Erasmus+. Elles se réfèrent aux étudiants en provenance des [pays membres du programme Erasmus+](#) venant effectuer un stage en Suisse.
- La durée minimale éligible pour une mobilité étudiante à des fins de stage est de 2 mois. Il est possible de partir jusqu'à 12 mois au total par cycle d'études (Bachelor, Master, Doctorat).

<sup>1</sup> Participation directe de la Suisse au programme LLP

<sup>2</sup> Solution transitoire pour Erasmus+

## Nombres de mobilité du personnel STA depuis 1997/1998



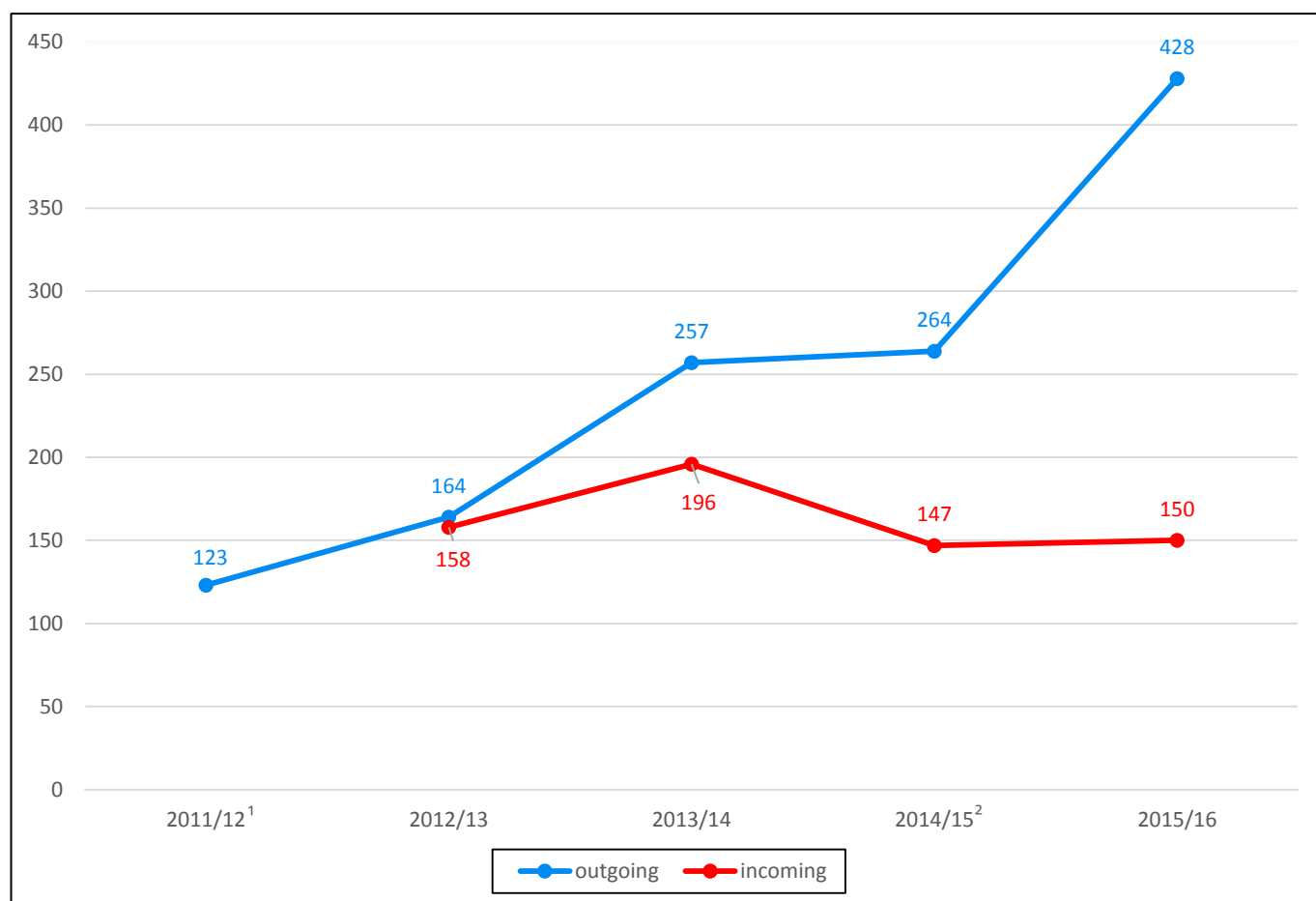
### Informations complémentaires

- L'abréviation STA désigne la mobilité du personnel à des fins d'enseignement (STaff mobility for teaching Assignments).
- La mobilité STA permet au corps professoral employé auprès d'un établissement tertiaire suisse d'effectuer une mission d'enseignement dans une haute école partenaire situé dans l'un des [pays membres du programme Erasmus+](#).
- Les mobilités incoming sont aussi financées dans le cadre de la solution transitoire pour Erasmus+. Elles permettent au corps professoral en provenance des [pays membres du programme Erasmus+](#) de donner un enseignement auprès d'un établissement supérieur suisse.
- La durée minimale pour une mobilité du personnel à des fins d'enseignement est de deux jours consécutifs durant lesquels un minimum de huit périodes d'enseignement doit être donné, la durée maximale du séjour est de deux mois.

<sup>1</sup> Participation directe de la Suisse au programme LLP

<sup>2</sup> Solution transitoire pour Erasmus+

## Nombres de mobilité du personnel STT depuis 2011/2012



### Informations complémentaires

- L'abréviation STT désigne la mobilité du personnel à des fins de formation (STaff mobility for Trainings).
- La mobilité STT permet au personnel (académique et administratif) engagé auprès d'un établissement d'enseignement supérieur suisse de participer à un séjour de formation dans l'un des [pays membres du programme Erasmus+](#).
- Les formes possibles d'une mobilité STT sont par exemple : un job shadowing, la participation à une formation continue, à un workshop ou à un séminaire.
- La durée minimale pour une mobilité du personnel à des fins de formation est de deux jours consécutifs, la durée maximale est de deux mois.

<sup>1</sup> Participation directe de la Suisse au programme LLP

<sup>2</sup> Solution transitoire pour Erasmus+